

<http://pierrealainmillet.fr/Donnez-votre-avis-sur-la-gestion>



Donnez votre avis sur la gestion de la demande de logement social

- Logement -

Date de mise en ligne : vendredi 11 novembre 2016

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La gestion des demandes de logement social concerne de nombreux Venissians, 3000 sont en attente, des centaines sont considérés comme prioritaires par les services sociaux et pourtant toujours en attente, des personnes âgées ou handicapées attendent un logement accessible, sans parler des situations d'urgence, des expulsions qui augmentent malgré les efforts de tous les services sociaux

Plusieurs lois récentes, et notamment une nouvelle loi discutée en ce moment (dite [égalité et citoyenneté](#)), proposent de modifier fortement la gestion des demandes, donner plus de pouvoirs aux préfets, aux métropoles, d'investir beaucoup sur internet Mais le budget de l'état pour l'aide à la construction de logements est en panne sèche. Et la situation est simple. Le délai d'attente moyen à Vénissieux est de presque 3 ans, quand l'état considère qu'un délai de 2 ans est déjà anormal et donne droit à un dossier DALO.

Alors peut on faire mieux ? Autrement ? Qui doit s'en occuper ?

La ville organise une enquête notamment pour avoir l'avis de ceux qui sont en attente et qui souvent ne comprennent pas comment sont attribués les logements. Quand je reçois des demandeurs, j'essaie d'expliquer. Certains savent que le préfet peut intervenir, qu'il y a des appartements « réservés » aux salariés d'entreprises qui paient le « 1% », qu'il faut tenir compte du niveau des loyers et faire attention au « taux d'effort » entre loyer et revenu. Mais quels sont les critères de priorité ?

Beaucoup comprennent qu'il faut tenir compte de certaines urgences, que la présence d'enfants en bas âge peut rendre prioritaire, mais tout le monde se demande comment est gérée la file d'attente, et beaucoup soupçonnent l'existence de passe droits, voire de corruption.

Il n'y a pas d'autre réponse que la transparence, que l'effort d'explication sur le fonctionnement actuel, le rôle de chacun, mais il faut aussi un vrai débat public sur l'organisation de la demande de logement. Faut il tout miser sur la « dématérialisation » avec [le site internet gouvernemental](#) ?

La loi actuellement en débat à l'assemblée est peu connue des personnes concernées, et la métropole de Lyon va délibérer un « plan partenariat de gestion de la demande » qui n'est lui aussi connu que de quelques uns. ..

Cette enquête de la ville pour une « évaluation citoyenne » sera une première contribution au débat et nous présenterons les résultats lors d'une rencontre publique le 30 novembre prochain en mairie (18h)

Tout le monde peut donner son avis ! [Utilisez le questionnaire en ligne](#)